

RAPPORT ANNUEL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE 2002

DEZA
DDC
DSC
SDC
COSUDE

DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION

DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN



Staatssekretariat für Wirtschaft
Secrétariat d'Etat à l'économie
Segretariato di Stato dell'economia
State Secretariat for Economic Affairs

s e c o

Direction du développement et de la coopération (DDC)

La DDC est l'agence suisse en charge de la coopération internationale. Elle fait partie du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

La DDC travaille dans des actions directes, soutient des programmes d'organisations multilatérales et participe au financement de programmes d'œuvres d'entraide suisses et internationales. Ses principaux domaines d'intervention sont:

- la coopération bilatérale et multilatérale au développement
- l'aide humanitaire, avec notamment le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)
- la coopération avec l'Europe de l'Est.

La DDC assure en outre la coordination générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire avec d'autres offices fédéraux compétents pour ces questions.

Elle emploie près de 1200 personnes travaillant en Suisse et à l'étranger. Pour 2003, son budget annuel s'est élevé à 1244 millions de francs.

Le directeur de la DDC est M. Walter Fust, ambassadeur.

Secrétariat d'État à l'économie (seco)

Le centre de prestations Développement et transition du seco est compétent pour les mesures de politique économique et commerciale que la Suisse prend en faveur des pays en développement dans le Sud ainsi que des pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI). L'objectif est de diminuer la pauvreté. Pour y parvenir, les moyens choisis sont l'encouragement de l'économie de marché et du développement durable, la meilleure intégration dans l'économie mondiale et la mobilisation accrue des ressources privées. Conjointement avec la DDC, le seco est compétent pour la coopération multilatérale au développement.

Le seco fait partie du Département fédéral de l'économie (DFE). Le centre de prestations Développement et transition du seco comporte 50 postes de travail et dispose d'un budget annuel de quelque 250 millions de francs.

Le seco est dirigé par M. David Syz, secrétaire d'État. Le chef du centre de prestations Développement et transition est M. Oscar Knapp, ambassadeur et délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.

- 4** LE MANDAT
- 5** ACTIVITÉS EN 2002
COOPÉRATION
MULTILATÉRALE
- 7** ACTIVITÉS EN 2002
COOPÉRATION
BILATÉRALE AU
DÉVELOPPEMENT
- 9** ACTIVITÉS EN 2002
COOPÉRATION ÉCONO-
MIQUE AVEC DES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT ET DES
PAYS EN TRANSITION
- 11** ACTIVITÉS EN 2002
AIDE HUMANITAIRE
- 12** STATISTIQUES 2002
- 23** CONFÉRENCES ANNUELLES



Walter Fust



David Syz

Éditorial

L'objectif premier de tous les efforts de la coopération internationale de la Suisse est depuis toujours d'améliorer les conditions d'existence des pauvres de la planète. Comme le montre le présent rapport, la Suisse participe dans le monde entier à de nombreux programmes et projets de toutes sortes. La Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (seco) sont compétents pour la coordination des projets dans le domaine de l'aide au développement.

En 2002, la Suisse a continué à renforcer son engagement international. Grâce à l'adhésion de la Suisse à l'ONU, la coopération avec la communauté des États s'est révélée encore plus efficace. L'un des moments forts de l'année aura été la participation de la Suisse au Sommet mondial de Johannesburg. La plate-forme d'information «Sustainable Switzerland», qui témoigne de l'engagement de la Suisse dans le domaine du développement durable, a trouvé un large écho. En outre, 2002 a été déclarée par l'ONU «Année internationale de la montagne»: une opportunité unique pour la Suisse, pays de montagne par excellence, de s'engager dans différents programmes pour l'amélioration des conditions de vie et pour le développement durable dans les régions de montagne.

Ce rapport résume les activités de la DDC et du seco au cours de l'année 2002 et renseigne sur l'utilisation des fonds en faveur de la coopération au développement et de la coopération avec l'Europe de l'Est. En outre, il évoque les missions d'aide humanitaire de la DDC.

Afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble, le rapport annuel paraît non plus en trois cahiers, mais en un seul. Par ailleurs, les informations de la DDC et du seco disponibles sur internet ont été étoffées. Il est ainsi possible d'obtenir rapidement des renseignements détaillés et précis.

*Walter Fust, ambassadeur, directeur de la DDC
David Syz, secrétaire d'État, directeur du seco*

La coopération internationale de la Suisse

Chaque année, la Suisse investit environ 1,5 milliard de francs dans la lutte contre la pauvreté et la promotion économique de pays en développement et d'Europe de l'Est. Sur mandat de la Confédération, deux offices fédéraux coordonnent la coopération internationale pour le développement: la Direction du développement et de la coopération et le Secrétariat d'État à l'économie (seco).

Toutes les activités de l'aide publique au développement visent à améliorer les conditions d'existence des personnes les plus défavorisées de la planète. La DDC mise avant tout sur la résolution des conflits, le développement social, la bonne gouvernance, l'encouragement des structures économiques ainsi que sur la préservation des ressources naturelles. Pour ce faire, elle cherche toujours à renforcer l'initiative personnelle dans les pays partenaires. La DDC et le seco apportent leur soutien aux pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI) sous forme de transfert de savoir-faire et de crédits afin de les aider sur la voie de l'économie de marché. Une autre tâche incombe en outre à la DDC: l'aide humanitaire de la Confédération. Le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) fournit une aide directe aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés.

Pour sa part, le seco définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement. Il s'engage avec des instruments tels que l'encouragement aux investissements, le financement d'infrastructures et de projets, la promotion

commerciale, l'aide à la balance des paiements ainsi que les crédits mixtes. Enfin, le seco est le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.

Tandis que l'aide humanitaire est fournie partout où il y a urgence, la coopération bilatérale au développement de la DDC se concentre sur 21 pays et régions prioritaires ainsi que sur des programmes spéciaux et cherche toujours à obtenir des effets durables. En Europe de l'Est, le travail se concentre sur onze pays. Sur le plan multilatéral, la DDC collabore avec des institutions de l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales pour le développement.

La DDC organise ses activités sur place par le biais de 32 représentations. En 2002, elle a été engagée dans un millier de projets. Au total, ce sont quelque 500 personnes qui travaillent en Suisse et à l'étranger pour la DDC, auxquelles s'ajoutent 600 employés locaux. Le Corps suisse d'aide humanitaire compte une centaine de spécialistes employés à plein temps ainsi que 700 personnes prêtes à intervenir.

Environ 50 personnes travaillent au centre de prestations Développement et transition du seco pour mettre en œuvre les mesures économiques prises par la Confédération dans le cadre de la coopération au développement. Elles coordonnent et sont responsables des mesures et de l'utilisation des fonds mis à disposition, en étroite collaboration avec la DDC.



Exemple: Fonds africain de développement

Dans le cadre de la coopération financière multilatérale, le Conseil fédéral a autorisé en décembre 2002 une contribution de 153,47 millions de francs pour la reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAD). Ce fonds soutient des projets principalement dans les domaines suivants: agriculture et développement agricole, éducation et santé, bonne gouvernance et renforcement du secteur public. L'aide est versée avant tout sous forme de prêts à des conditions favorables.

La politique de la Suisse en faveur du développement contribue à réduire la pauvreté dans le monde et à amenuiser les écarts de niveaux de vie. À ces fins, la Suisse aide les pays les plus pauvres à améliorer durablement les conditions d'existence de leur population et à poursuivre leur développement autant que possible par leurs capacités propres. Les deux principaux offices fédéraux compétents, la DDC et le seco, ont continué de participer en 2002 à de nombreux projets de développement et à des opérations humanitaires ainsi que de soutenir des efforts multilatéraux. En 2002, l'Aide publique au développement (APD) s'est élevée à 1,46 milliard de francs, soit 0.32 pour cent du revenu national brut (RNB).

Coopération multilatérale

La résolution des problèmes dans les pays en développement et les pays en transition requiert de plus en plus une coordination et une coopération multilatérales. Avec son adhésion à l'ONU, la Suisse peut désormais participer activement à toutes les institutions internationales importantes de la coopération au développement et de l'aide humanitaire et s'impliquer dans des actions multilatérales. Depuis des années, la DDC et le seco collaborent à de telles missions en représentant ensemble la Suisse aux institutions internationales de financement (Banque mondiale, banques régionales de développement et Fonds international de développement agricole). En 2002, l'APD multilatérale a totalisé 275 millions de francs.

La Suisse devient membre de l'ONU

Le 10 septembre 2002, la Suisse est devenue le 190^e membre à part entière de l'ONU. L'adhésion à l'ONU permet à la Suisse de participer désormais au niveau de l'Assemblée générale à la recherche de solutions et à la maîtrise des problèmes globaux de développement et des crises humanitaires. Ce faisant, la Suisse collabore à des décisions qui engagent tout le système onusien et qui sont souvent très prometteuses pour la coopération internationale au développement et pour l'aide humanitaire. En 2002, les principales préoccupations de la DDC et du seco dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU ont été les suivantes:

- concrétisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire;
- suivi des conférences spéciales de l'ONU, en particulier celles de Monterrey et de Johannesburg;
- coopération entre l'ONU et la Banque mondiale;
- financement futur des programmes de développement du système de l'ONU; et
- coordination dans le domaine des opérations humanitaires.

La Suisse au Sommet mondial de Johannesburg

La délégation suisse a participé activement au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg. Même si, sur certains points, les attentes de la délégation ne se sont pas concrétisées, la Suisse a pu enregistrer toute une série de succès partiels. Le plan d'action reflète en bonne partie les préoccupations suisses, en particulier pour les six domaines prioritaires décidés par le Conseil fédéral: développement des régions de montagne, eau douce, problèmes d'environnement, réduction de la pauvreté, commerce et environnement, gouvernance. La plate-forme d'information «Sustainable Switzerland» (Suisse durable) qui présente l'engagement de la Suisse dans le domaine du développement durable aux niveaux local, national et international a été très remarquée. Par ailleurs, des délégués d'organismes fédéraux, d'organisations non gouvernementales, de l'économie et de milieux scientifiques ont pu exposer leurs expériences, leurs





initiatives et leurs projets dans le domaine du développement durable au cours de nombreuses autres réunions organisées à Johannesburg.

En novembre, une conférence de suivi réunissant tous les offices fédéraux concernés et les autres institutions impliquées a permis de discuter et de fixer les grands axes de l'engagement futur de la Suisse pour le développement durable.

L'Année internationale de la montagne

L'ONU ayant déclaré 2002 Année internationale de la montagne, la Suisse en a profité pour promouvoir davantage de compréhension, de solidarité et d'appui en faveur du développement durable dans les régions de montagne. Une attention particulière a été portée à la conclusion du Partenariat international pour la mise en valeur durable des régions de montagne.

Avec d'autres offices fédéraux et institutions, la DDC a participé à de nombreux programmes d'action et partenariats. Quelques exemples:

- Pamir Strategy Project: stratégie de développement exemplaire pour la région du Pamir (Tadjikistan, Kirghizistan);
- World Meeting of Mountain People, à Quito (Équateur);
- Tien-Shan Suisse Express: tournée de concerts donnés par vingt musiciens des montagnes de Tien-Shan (Asie centrale), de l'Altaï, de la Mongolie et de la Suisse;
- rencontre entre bergers kirghizes et paysans d'une coopérative d'alpage de l'Obersimmenthal pour leur permettre de se découvrir des points communs.

Dix ans d'adhésion aux institutions de Bretton Woods

Pendant cette année, la Suisse a également célébré ses dix ans de participation aux institutions de

Bretton Woods – Groupe de la Banque mondiale et Fonds monétaire international – et en a tiré un bilan largement positif.

La DDC et le seco, qui assument conjointement la responsabilité des relations avec le Groupe de la Banque mondiale, ont pu influencer de diverses manières l'activité de la Banque en prenant position sur des opérations au sein du Conseil exécutif, en participant à des négociations sur des augmentations de capital ou en coopérant avec différents départements de la Banque.

Les négociations sur la treizième reconstitution financière de l'Agence internationale pour le développement (AID) pour les trois années à venir se sont terminées en juin 2002 à Londres. La participation suisse sera de 530 millions de francs et correspond à la part du fardeau à laquelle elle s'attendait, soit 2.43 pour cent des fonds mis à disposition par les pays donateurs. L'AID octroie des prêts à long terme à des conditions favorables aux pays en développement les plus pauvres.

Conférence de Monterrey

Lors de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, il a été possible pour la première fois d'aborder les problèmes non seulement entre gouvernements, mais aussi avec tous les autres intervenants importants (ONU, Banque mondiale, banques régionales, OMC, représentants de l'économie privée et de la société civile). Une fois de plus, la délégation suisse a confirmé la volonté du Conseil fédéral d'accroître d'ici 2010 l'aide publique au développement pour qu'elle atteigne 0.4 pour cent du RNB. La délégation a notamment participé à des rencontres qui avaient pour objet la lutte contre la corruption et a présenté à cette occasion la brochure de la DDC «Partners for development and against corruption».

Exemple: approvisionnement en eau en Ouzbékistan (Asie centrale)

Le seco participe à un crédit-cadre de neuf millions de dollars, s'étendant de 2002 à 2006 et destiné à améliorer l'approvisionnement en eau potable des villes de Boukhara et de Samarkand. Ce crédit complète un fonds d'investissement pour des travaux de rénovation et sert à financer un contrat de prestation avec une entreprise privée locale. Cette forme de collaboration entre secteur public et secteur privé, appelée partenariat public-privé, semble très prometteuse pour le développement durable en Ouzbékistan et dans d'autres régions.

Coopération bilatérale au développement

Dans la coopération bilatérale au développement, la DDC et le seco concentrent leurs activités sur quelques régions du monde. À la différence de ce qui se passe dans la coopération multilatérale, la DDC et le seco définissent eux-mêmes les projets de coopération bilatérale. L'engagement est limité dans le temps et poursuit des objectifs de politique de développement explicites. Les actions sont planifiées et menées avec des partenaires locaux dans le cadre de programmes nationaux s'étendant sur plusieurs années. Outre le travail de projet traditionnel, la coopération bilatérale au développement encourage de plus en plus l'instauration de conditions-cadres favorables (organisation de la justice, activité du gouvernement, démocratie).

La Suisse a consacré un total de 1185 millions de francs pour l'APD bilatérale en 2002.

Coopération au développement avec le Sud

En 2002, la coopération au développement de la DDC avec le Sud s'est concentrée sur 17 pays et six programmes spéciaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Quelque 800 projets sont en cours. La stratégie de la concentration géographique et thématique a fait ses preuves et a été poursuivie. Outre les partenariats avec des institutions étatiques et non gouvernementales, les partenariats avec des entreprises privées (partenariats public-privé) se sont avérés très prometteurs.

11 septembre

À la suite des événements du 11 septembre 2001, la DDC a analysé les effets des attentats terroristes sur la coopération suisse au développement. Elle est arrivée à la conclusion que la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance et les partenariats étaient des éléments importants dans la prévention des crises et pour le développement durable et qu'ils constituaient de ce fait une condition primordiale pour la diminution de la violence, y compris de la violence terroriste.

VIH/sida

En novembre 2002, la DDC a lancé sa nouvelle stratégie de lutte contre le sida. La progression de l'épidémie doit être ralentie et ses effets négatifs réduits grâce à un engagement accru au niveau multilatéral et grâce à des mesures préventives ciblées prises dans le cadre des programmes bilatéraux. Ce faisant, la lutte contre le VIH/sida est devenue l'un des thèmes principaux de l'activité de la DDC.

Concept à moyen terme pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Dans le cadre de la «Stratégie de politique extérieure de la Suisse pour le bassin sud et est de la Méditerranée», décidée par le Conseil fédéral, la DDC a élaboré un concept à moyen terme 2002-2006. Ce document permet de consigner la marche à suivre et l'orientation thématique de la coopération pour les années à venir. Il prévoit notamment une concentration sur les domaines suivants: justice sociale, gouvernance et environnement.

Stratégie à moyen terme pour l'Amérique latine

En 2002, la DDC a défini une nouvelle stratégie à moyen terme 2002-2010 intitulée «Soutenir l'Amérique latine dans la diminution de la pauvreté: la coopération suisse au développement avec l'Amérique du Sud». Cette nouvelle stratégie met la lutte contre la pauvreté plus directement au centre de l'action et vise à aider les populations les plus défavorisées par:

- l'extension des possibilités de développement économique;
- l'amélioration de la protection contre les risques économiques, sociaux et environnementaux; et
- l'amélioration de l'accès aux ressources et aux connaissances ainsi que la participation aux processus et aux décisions politiques.





Afghanistan et Népal

Jusqu'en 2001, les programmes de la DDC en Afghanistan étaient suivis par le bureau de coopération à Islamabad (Pakistan). Avec l'accroissement des besoins humanitaires, la DDC a ouvert en 2002 un bureau à Kaboul. À moyen terme, l'engagement humanitaire doit être complété par un programme limité de coopération bilatérale au développement.

Compte tenu de la situation de guerre régnant au Népal, le programme de la DDC pour ce pays a été adapté en avril 2002 et complété par des mesures dans les domaines de la gouvernance et de la promotion de la paix. Une attention encore accrue doit également être prêtée à la diminution de la pauvreté.

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

Depuis le milieu des années nonante, c'est aux Balkans que la coopération suisse au développement avec l'Europe de l'Est et la CEI est confrontée à son plus grand défi. Suite aux conflits liés au démantèlement de l'ex-Yougoslavie, la Suisse a apporté en premier lieu de l'aide humanitaire. Aujourd'hui, avec une aide à la reconstruction dans les pays de cette région, elle s'engage en faveur du processus de paix et de la consolidation de la situation. Au premier semestre 2002, les Chambres fédérales ont approuvé l'augmentation de 500 millions de francs du crédit-cadre en cours. Ce crédit servira au financement de mesures techniques et économiques jusqu'à fin 2004 pour la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI.

En Europe de l'Est et dans la CEI, le seco et la DDC financent environ la moitié de la coopération suisse avec l'Est. Pour la mise en place des mesures d'aide, les deux institutions disposent de quelque 13 bureaux de coopération suisses sur place, sans compter l'appui apporté par les ambassades.

Europe du Sud-Est

La résolution du problème des réfugiés est d'une importance cruciale non seulement pour la région mais aussi pour l'Europe de l'Ouest. Aujourd'hui encore, aucune solution définitive n'a pu être trouvée pour plus d'un million de personnes. La DDC travaille en étroite collaboration avec l'Office fédéral des réfugiés à l'élaboration de programmes destinés à faciliter le retour et l'intégration de réfugiés et de personnes déplacées.

En Albanie, la minorité des Roms (environ 70'000 personnes) n'a guère accès aux presta-

tions sociales ou aux écoles publiques. La DDC soutient dans trois villes l'intégration sociale de jeunes qui ont entre douze et 18 ans et diminue ainsi les risques de délinquance et de prostitution infantile ou juvénile.

En Roumanie, le service médical d'urgence à l'échelon national est en pleine réorganisation et la Suisse y apporte sa contribution. À la réussite de la collaboration dans le secteur de la santé publique s'ajoute la mise en place de services Spitex et des offres de formation pour différents groupes de professions médicales. Une attention particulière est portée à l'amélioration des soins aux nouveaux-nés.

En septembre 2002 a été inauguré le centre de sécurité nucléaire de Bratislava. Il permet d'assurer la formation continue des autorités de contrôle des États de l'Europe de l'Est et de la CEI ainsi que de procéder aux analyses de sécurité pour l'exploitation des anciens réacteurs nucléaires.

Asie centrale

Les neuf nouveaux États indépendants d'Asie centrale constituent un pilier de la coopération de la DDC et du seco, ne serait-ce que parce qu'ils font partie du groupe de pays membres ayant la Suisse pour chef de file dans la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Au cours de l'année écoulée, le programme commun de la région d'Asie centrale pour la période 2002-2006 a pu être adopté. Il prévoit des aides annuelles de l'ordre de 18 à 21 millions de francs avec la DDC et de 30 à 33 millions de francs avec le seco.

Un secteur important est celui de l'eau, pour lequel une stratégie régionale (2002-2006) a été définie. Les projets de la Suisse en matière d'eau ont été examinés quant à leur compatibilité avec les objectifs de paix (Peace and Conflict Impact Assessment). Les activités menées à Bichkek, capitale du Kirghizistan, dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, en particulier les expositions et manifestations pour la gestion durable des eaux et le potentiel économique des régions de montagne d'Asie centrale ont eu un impact dans toute la région. De nombreux nouveaux projets ont été lancés à partir d'expériences réalisées dans le cadre d'activités pilotes, par exemple au Tadjikistan dans les domaines de la gouvernance et de la santé ou le projet régional «Regional Dialogue Development».

Parmi les autres exemples d'engagement du seco en Asie centrale, il faut citer l'évaluation des

dangers du bassin d'accumulation naturel de Sarez, dans le Tadjikistan, le renforcement de l'Institut hydrométéorologique à Tachkent ou encore l'introduction d'un centre de commerce régional.

Région du sud du Caucase

Au sud du Caucase, le passage de l'aide humanitaire vers la reconstruction à long terme et l'intégration de personnes déplacées a été renforcé avec le développement d'organisations et d'institutions. Les trois accents de la coopération dans cette région sont la promotion de la bonne gouvernance, l'utilisation durable des ressources naturelles et la prévention ou la maîtrise des catastrophes naturelles.

À la suite de conflits non encore résolus (entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos du Haut-

Karabakh, entre la Géorgie et ses provinces sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud), la situation des personnes déplacées à l'intérieur de ces pays se complique avec le temps. Des pourparlers approfondis ont été menés afin de faciliter l'intégration de ces gens (plus d'un million et demi de personnes dans toute la région) dans leurs nouveaux lieux de résidence et de leur offrir des perspectives économiques.

Concrètement, après le succès de l'introduction des lois sur le leasing en Asie centrale, le seco s'est concentré sur la région du sud du Caucase pour aider l'Azerbaïdjan à mettre en place une loi sur le leasing. La création d'un système de crédit dans les pays de l'ex-Union soviétique est un facteur essentiel de développement économique et de promotion des PME.

Coopération économique avec des pays en développement et des pays en transition

La coopération économique avec les pays en développement et ceux en transition est assurée par le seco. Elle représente 14 pour cent de l'APD et 50 pour cent du soutien financier suisse aux États de l'Europe de l'Est et de la CEI.

Afin de réduire la pauvreté dans les pays partenaires, la coopération économique s'articule autour des thèmes suivants:

- promotion de l'économie de marché ainsi que d'une croissance stable et durable;
- aide aux réformes favorisant l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale;
- promotion de la concrétisation du principe de bonne gouvernance;
- mobilisation accrue des ressources privées en Suisse et dans les pays partenaires (effet mul-

tiplicateur du fait de l'encouragement des financements privés, encouragement des partenariats public-privé, partage des risques et des bénéfices des investissements, etc.);

- renforcement de la présence et de la position de la Suisse dans les banques de développement multilatérales afin de pouvoir mieux influencer leurs politiques et leurs opérations.

La coopération économique avec les pays en développement et les pays en transition se concentre sur un nombre restreint de pays. Cette politique est voulue afin d'accroître la cohérence, l'efficacité et la clarté des programmes. Bien sûr, des actions régionales ou multilatérales revêtant une importance particulière dans les domaines de l'encouragement

Exemple: centre de production plus propre en Colombie

En collaboration avec le Laboratoire fédéral d'essais de matériaux et de recherche (EMPA), des universités et des entreprises suisses spécialisées, le seco a mis en place dans différents pays des «centres de production plus propre» (cleaner production centers). Ces centres encouragent l'introduction et la diffusion de méthodes de production et de transformation écologiques dans l'industrie et le secteur des services. C'est ainsi par exemple qu'en 2002, en Colombie, le Centro Nacional de Producción Más Limpia y Tecnologías Ambientales de Medellín a réalisé une étude à l'intention d'une grande laiterie afin que ses processus de production soient plus respectueux de l'environnement. L'étude a mis en évidence tout un potentiel d'économies dans les domaines de l'eau potable, de l'énergie et de la gestion des déchets. Grâce aux recommandations formulées, il sera possible d'économiser chaque année plus de 300 millions de pesos colombiens (soit env. 185'000 francs).





au commerce et aux investissements continueront à être soutenues. À cette fin, le principe de subsidiarité sera appliqué. Les mesures menées à bien par les pays partenaires eux-mêmes ainsi que les aides privées ne sont pas remplacées par d'autres, mais complétées par des services d'aide ciblés.

«Stratégie 2006» pour la coopération économique

Pour son centre de prestations Développement et transition, le seco a formulé au printemps 2002 une «Stratégie 2006». Celle-ci analyse et définit le cadre de la contribution du seco à la coopération internationale. La stratégie affirme sa volonté de réduire la pauvreté par une croissance économique durable et de favoriser l'intégration des pays partenaires dans le commerce mondial. En outre, une attention particulière est portée au dialogue politique, à la formation de partenariats stratégiques et à la concentration géographique de l'aide. Avec la Stratégie 2006, le centre de prestations Développement et transition du seco dispose d'un instrument de gestion moderne qui permet une optimisation des programmes opérationnels annuels. En outre, elle contribue à renforcer l'efficacité des activités.

Crédit-cadre VI pour des mesures de politique économique et commerciale

En novembre 2002, le Conseil fédéral a décidé d'accorder un nouveau crédit-cadre de 970 millions de francs pour la poursuite des mesures de politique économique et commerciale du seco et l'a soumis aux Chambres.

L'évaluation des projets et des programmes menés jusqu'à ce jour a donné dans l'ensemble de bons résultats. À l'échelle internationale, la Suisse a également obtenu de bonnes notes pour ses mesures de politique économique et commerciale, par exemple en 2000 dans le cadre de l'examen des États membres de l'OCDE. Le seco peut poursuivre son travail en se fondant en grande partie sur le ca-

dre fixé, en 1996 déjà, par le Parlement. Ce cadre prévoit une optimisation, une consolidation et un élargissement ciblé des mesures prises jusqu'à présent pour l'encouragement de la croissance et pour l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale.

Aides à la balance des paiements et mesures de désendettement

La Suisse continuera de soutenir les pays partenaires par une série de mesures macroéconomiques qui englobent notamment les aides budgétaires, les mesures de désendettement et le soutien au secteur financier. Elle le fera en étroite collaboration avec les institutions internationales de financement.

Les pays récipiendaires sont des États qui disposent d'un très faible revenu et qui ont entamé des réformes économiques et structurelles. Comme la poursuite du processus de réformes joue un rôle déterminant dans le succès des aides budgétaires, le paiement de ces aides se fera en fonction de l'avancement des réformes indispensables prévues par le gouvernement.

Financement des infrastructures

Il est primordial de subvenir à des infrastructures dans les domaines de l'eau, de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'environnement afin de stimuler la création et le développement d'entreprises et, en fin de compte, contribuer à une diminution durable de la pauvreté. Pour cette raison, le seco veut aider à améliorer les infrastructures de base en élaborant des mesures et des projets concrets en faveur des pays en développement et en transition. Compte tenu des énormes besoins, l'État ne peut assumer seul le financement de tels projets sans risquer de devoir limiter des programmes sociaux importants, sans parler du risque de l'endettement massif. Il est important également de garantir l'efficacité et la durabilité de ces infrastructures et de permettre aussi que les couches les plus défavorisées de la population puissent mieux y accéder.

Aide humanitaire

Le document préparé par la DDC intitulé «Message concernant la continuation de l'aide humanitaire de la Confédération» constitue la base pour le crédit-cadre approuvé par les Chambres. Il porte sur un montant de 1,5 milliard de francs réparti sur au moins quatre ans et permet de poursuivre l'aide humanitaire de la Confédération. Cette aide vise à sauver des vies humaines menacées et à soulager des souffrances. Par son aide humanitaire, le peuple suisse manifeste sa solidarité et sa responsabilité à l'égard des victimes.

Un tiers environ du budget annuel est consacré aux actions directes et en régie propre avec le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) ainsi que pour des contributions à des œuvres de bienfaisance suisses. Les deux autres tiers sont utilisés pour la coopération avec des organisations internationales, en particulier le Bureau de l'ONU de coordination des affaires humanitaires (BCAH/OCHA), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM), soit une moitié pour les programmes de l'ONU et l'autre pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Des crises mondiales et des situations d'urgence ont relégué les catastrophes naturelles quelque peu au second plan. En 2002, l'Afghanistan, les Balkans, le Caucase, le Proche-Orient, le Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, l'Angola, l'Afrique australe et le sud du Soudan ont polarisé l'attention de l'aide humanitaire de la Confédération. L'exception est venue des inondations provoquées par de graves intempéries en Europe. Suite à ces événements, le Conseil fédéral a mis 50 millions de francs supplémentaires à disposition. Ces fonds ont été utilisés pour l'aide immédiate, la reconstruction et la prévention.

Afin d'améliorer encore le travail sur le terrain et de mieux soutenir les organisations de l'ONU dans leurs tâches de coordination rapide (Rapid Response Capacity), d'autres groupes de secours pour des interventions immédiates (SET) ont été constitués grâce à de nouveaux recrutements et préparés à leurs missions par des cours de formation. Les groupes de secours interviennent lors de catastrophes et de crises, en particulier lors de catastrophes naturelles et environnementales. À l'avenir, ils interviendront de plus en plus pour des catastrophes technologiques.

Après l'adhésion de la Suisse à l'ONU, le premier grand événement a été le lancement de l'appel humanitaire global de l'ONU dans la salle du Conseil national à Berne. Les défis humanitaires et les grands axes de l'aide pour 2003 ont été présentés devant la secrétaire générale adjointe Louise Fréchette, le conseiller fédéral Joseph Deiss, des parlementaires suisses, des représentants d'organisations humanitaires de l'ONU et d'œuvres suisses d'entraide ainsi que des représentants diplomatiques des missions de plus de 70 pays à Genève.

Avec plus de 360 missions menées à l'étranger par des membres du CSA, le nombre d'interventions se maintient au niveau très élevé de l'année précédente.

Exemple: reconstruction en Afghanistan

La Suisse a renforcé son engagement datant de plus de 20 ans en Afghanistan et a participé en 2002 à la reconstruction du pays par une contribution de 20 millions de francs. La plupart des fonds ont été utilisés par l'intermédiaire d'organisations partenaires comme le CICR, le HCR et le PAM ainsi que par diverses ONG et ont servi à l'aide d'urgence, à l'aide au retour des réfugiés et des personnes déplacées (alimentation, hébergement, eau et hygiène dans les sites d'accueil) ainsi qu'à la reconstruction. Des experts du CSA ont également été mis à la disposition de ces partenaires. La DDC a un bureau de coopération à Kaboul depuis février 2002.



Statistiques 2002

Sommaire

Aide publique au développement (APD) de la Suisse

■ APD de la Suisse	13
■ Évolution de l'APD de la Suisse	14
■ APD multilatérale de la Suisse	15

Dépenses bilatérales DDC/seco et APD

■ Répartition géographique des dépenses DDC/seco et APD	16/17
---	-------

Dépenses DDC/seco

■ DDC aide humanitaire	18
■ DDC coopération au développement bilatérale	19
■ seco coopération avec les pays en développement	20
■ DDC/seco coopération avec l'Est et la CEI	21
■ DDC/seco partenaires	22

Introduction

La loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales ainsi que l'arrêté fédéral concernant la coopération avec les États d'Europe de l'Est du 24 mars 1995 sont les bases légales de l'aide au développement de la Confédération. Deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en œuvre des objectifs définis dans la loi: la **Direction du développement et de la coopération (DDC)** pour les projets et programmes de la coopération au développement, l'aide humanitaire, et la coopération technique avec l'Europe de l'Est et la Communauté des États Indépendants (CEI); le **Secrétariat d'État à l'économie (seco)** pour les mesures de politique économique et commerciale et la coopération financière avec les pays d'Europe de l'Est et la CEI.

L'Aide publique au développement (APD)

est définie par l'OCDE par l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent du secteur public (Confédération, cantons et communes);
- ont pour but essentiel de faciliter le développement économique et social des pays destinataires;
- sont accordés à des conditions de faveur (dons et prêts à taux bonifié);
- sont destinés à des pays ou territoires en développement (actuellement 152) ainsi qu'à des organismes multilatéraux figurant dans la liste établie par l'OCDE.

L'Aide publique (AP)

répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays destinataires est différente. L'aide publique s'adresse aux pays en transition, soit 12 pays de l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants (CEI), ainsi que 22 pays et territoires en développement «plus avancés».

APD et dépenses DDC/seco

La coopération internationale de la Suisse est mesurée à des fins de comparaisons internationales en termes d'APD. L'APD suisse couvre principalement les dépenses de la DDC et du seco, mais inclut également des contributions émanant d'autres offices fédéraux et des cantons et communes. Le calcul de l'APD nécessite en outre des ajustements statistiques pour tenir compte des directives de l'OCDE; ainsi, une part des dépenses de la DDC ou du seco n'étant pas destinée à des pays en développement n'entre pas dans l'APD.

Signes utilisés:

0.0 = montant inférieur à l'unité

– = montant nul

Des informations chiffrées plus détaillées sont publiées sur le site Internet de la DDC.

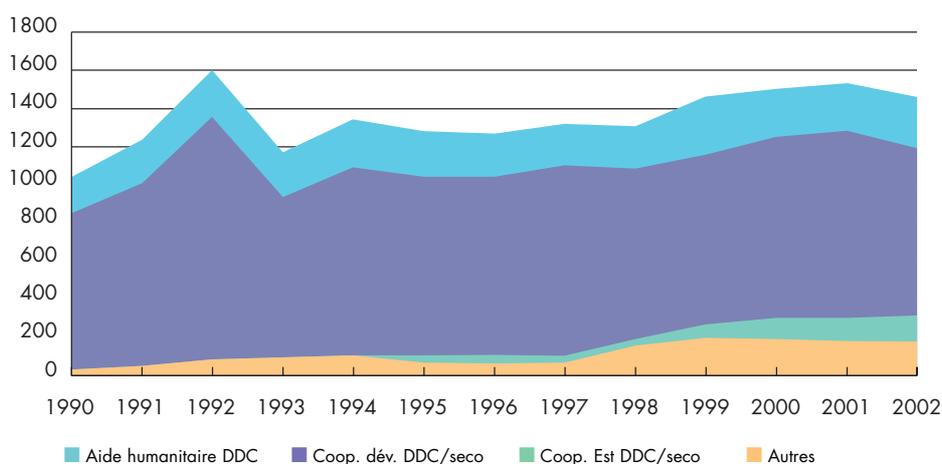
Tableau 1
Aide publique de la Suisse aux pays en développement (APD) et en transition (AP) 2002 (mio fr.)

	2002				2001	
	APD bilatérale	APD multi-latérale	Total APD	Total AP	Total APD	Total AP
Confédération	1'161.2	275.2	1'436.3	100.0	1'510.8	104.3
Direction du développement et de la coopération (DDC)	843.5	205.8	1'049.3	66.3	1'175.4	45.8
Aide humanitaire	237.6	30.0	267.5	32.8	250.4	9.4
Coopération au développement	539.4	175.8	715.2	1.6	860.1	1.7
Coopération avec l'Est et la CEI	66.6	-	66.6	31.9	64.9	34.7
Secrétariat d'État à l'économie (seco)	216.3	14.7	231.0	28.2	175.0	53.0
Coopération au développement	146.3	14.7	161.0	0.2	119.5	0.0
Coopération avec l'Est et la CEI	70.0	-	70.0	28.0	55.5	53.0
Autres offices fédéraux	101.3	54.7	156.0	5.6	160.3	5.4
Cantons et communes	23.7	-	23.7	2.9	22.5	1.8
Total	1'184.9	275.2	1'460.0	102.9	1'533.2	106.1

Revenu national brut (anc. PNB)	462'320	450'597
APD en % du RNB	0.32 %	0.34 %

Dans le but d'assurer la continuité des séries statistiques publiées dans les précédents rapports annuels, ce tableau comprend l'ensemble des contributions APD et AP par source de financement et par grandes catégories d'aide. Le montant de l'APD s'élève pour 2002 à 1,46 milliard de francs, enregistrant ainsi une baisse par rapport à 2001. Cette diminution concerne en premier lieu la coopération financière multilatérale et est due au retard dans la finalisation de la 13^e reconstitution des ressources de l'Agence internationale de développement IDA; la première contribution suisse à IDA-13, initialement prévue pour 2002, interviendra de ce fait en 2003.

Graphique 1
APD de la Suisse par catégories d'aide 1990-2002 (mio fr.)



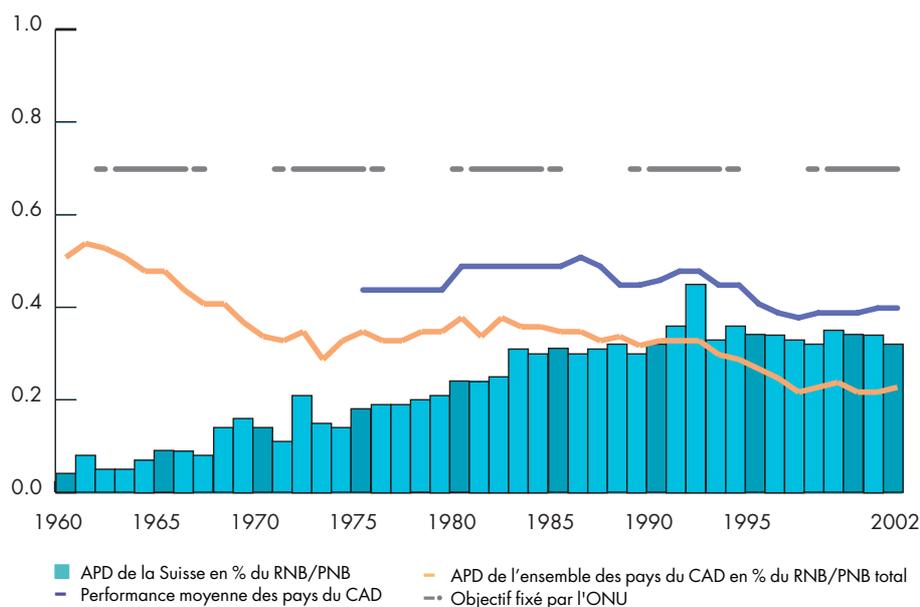
Le graphique 1 reproduit l'évolution de l'APD par grandes catégories d'aide et montre la place relativement constante qu'occupent respectivement l'aide humanitaire (un peu moins de 20%), la coopération au développement (quelque 60%) et depuis 1995 la coopération avec les pays en développement d'Europe orientale et la CEI (environ 8%). Les autres contributions proviennent de différents offices fédéraux et des cantons et communes (en moyenne 12%).

Tableau 2
Évolution de
l'APD de la Suisse
1960-2002

	1960	1970	1980	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
APD (mio fr.)	15	130	423	1'041	1'172	1'343	1'281	1'269	1'320	1'307	1'462	1'503	1'533	1'460
APD en % du RNB/PNB	0.04	0.14	0.24	0.32	0.33	0.36	0.34	0.34	0.33	0.32	0.35	0.34	0.34	0.32
APD en % des dépenses de la Confédération	0.58	1.66	2.41	3.29	2.95	3.15	3.13	2.87	2.82	2.77	3.10	3.19	3.05	2.87

Mesurée en pourcentage du revenu national brut (RNB, anciennement PNB), l'APD de la Suisse a connu une forte croissance jusqu'en 1990. Elle varie entre 0.33% et 0.35% au cours de la décennie, avec une montée exceptionnelle en 1992 (0.45%) lors de l'adhésion aux institutions de Bretton Woods. Pour les raisons évoquées au tableau 1, le recul de l'APD en 2002 à 0.32% marque un ralentissement temporaire vers l'objectif exprimé par le Conseil fédéral d'atteindre 0.40% en 2010.

Graphique 2
APD en % du RNB/PNB de la Suisse et des pays du CAD 1960-2002



Contrairement à l'évolution à long terme observée pour la Suisse, l'APD en pourcentage du RNB des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a dans son ensemble régressé au cours des 40 dernières années. Depuis quelques années ce pourcentage stagne entre 0.22% et 0.24%. La performance moyenne du CAD (moyenne des pourcentages APD/RNB des différents pays) s'est stabilisée à 0.40%. La Suisse se situe au 10^e rang parmi les 22 pays du CAD en 2002.

Tableau 3
APD multilatérale
de la Suisse 2002
(mio fr.)

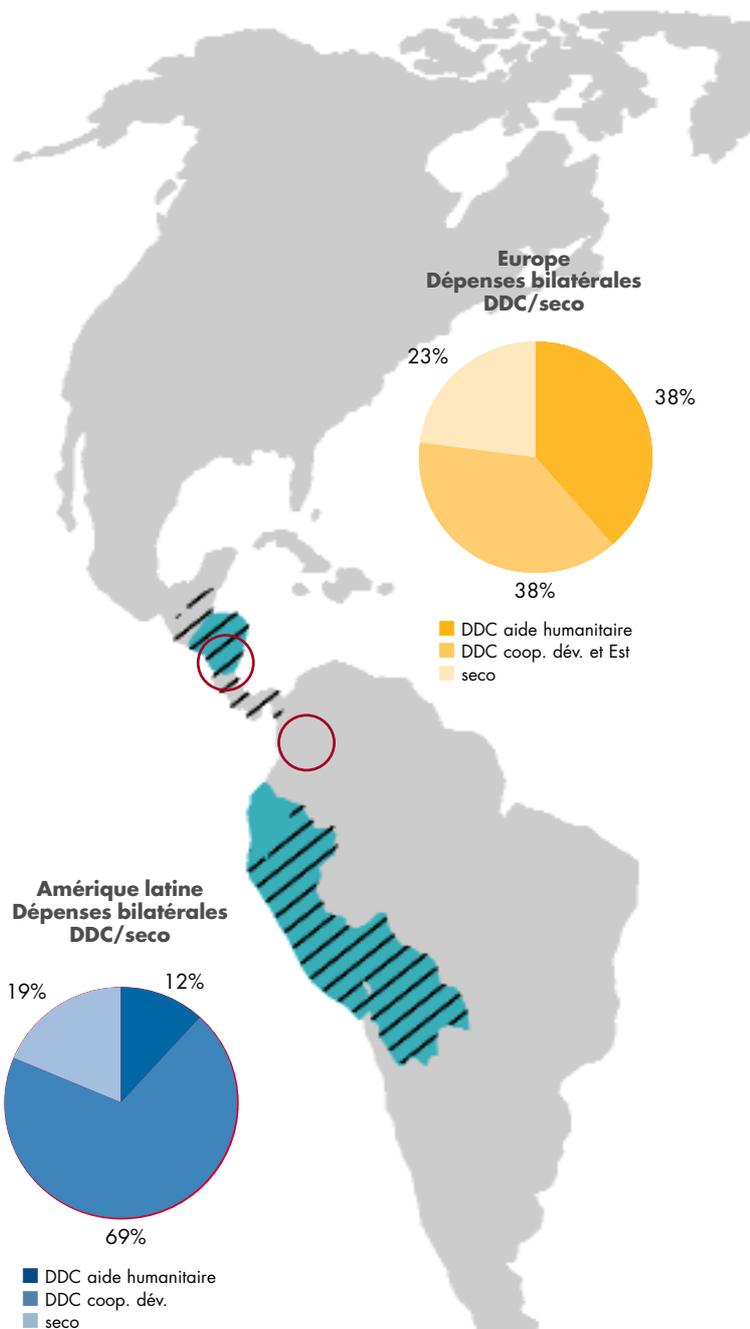
	2002	2001
Organisations des Nations Unies (N.U.)	145.7	141.1
Programme des N.U. pour le développement (PNUD)	52.0	52.0
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)	18.0	17.0
Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR)	13.5	13.0
Fonds des N.U. pour la population (FNUAP)	12.5	12.0
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	11.8	11.1
Programmes spéciaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	5.0	4.8
Programme commun des N.U. sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	4.0	4.0
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA)	2.0	1.9
Organisation des N.U. pour le développement industriel (ONUDI)	1.9	1.8
Programme alimentaire mondial (PAM)	1.5	1.5
Fonds de développement des N.U. pour les femmes (UNIFEM)	0.8	0.8
Programme des volontaires des N.U. (UNV)	0.6	0.6
Convention des N.U. sur la lutte contre la désertification (CLD)	0.6	0.5
Autres organisations des N.U.	21.5	20.1
Institutions financières de développement	89.2	267.4
Banque africaine de développement (BAfD)	1.8	1.9
Fonds africain de développement (FAfD)	46.0	46.0
Banque asiatique de développement (BAfD)	-	0.6
Fonds asiatique de développement (FAfD)	13.9	13.9
Banque interaméricaine de développement (BID)	1.5	1.6
Association internationale de développement (AID/IDA)	-	140.0
Fonds pour les pays pauvres très endettés (PPTE)	7.6	23.5
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du FMI (FRPC)	9.5	8.5
Fonds fiduciaire du Fonds monétaire international (FMI)	6.5	7.2
Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI)	-	3.1
Fonds international de développement agricole (FIDA)	-	17.7
Autres institutions financières de développement	2.4	3.4
Autres institutions multilatérales	40.2	36.5
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	11.2	10.6
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	10.9	11.0
Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)	4.4	-
Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF)	4.4	4.3
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria (GFATM)	3.5	5.0
Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	3.0	3.1
Union mondiale pour la nature (UICN)	1.8	1.2
Centre international de recherche sur les maladies diarrhéiques (ICDDR)	0.9	0.8
Autres institutions multilatérales	0.2	0.4
Total APD multilatérale	275.2	445.0

L'APD multilatérale est définie comme l'ensemble des contributions obligatoires et générales à des organismes multilatéraux figurant sur la liste de l'OCDE. La Suisse verse environ le quart de son APD multilatérale aux agences et fonds des Nations Unies spécialisés dans le développement. En 2002, avec le report de la première contribution prévue à IDA-13, cette part s'est élevée à plus de 50%. La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, banques régionales de développement et leurs fonds) est une tâche commune de la DDC et du seco, mais les ressources financières correspondantes figurent au budget de la DDC. Les montants du tableau ci-dessus correspondent aux montants des effets payables à vue à ces institutions financières au moment de leur émission.

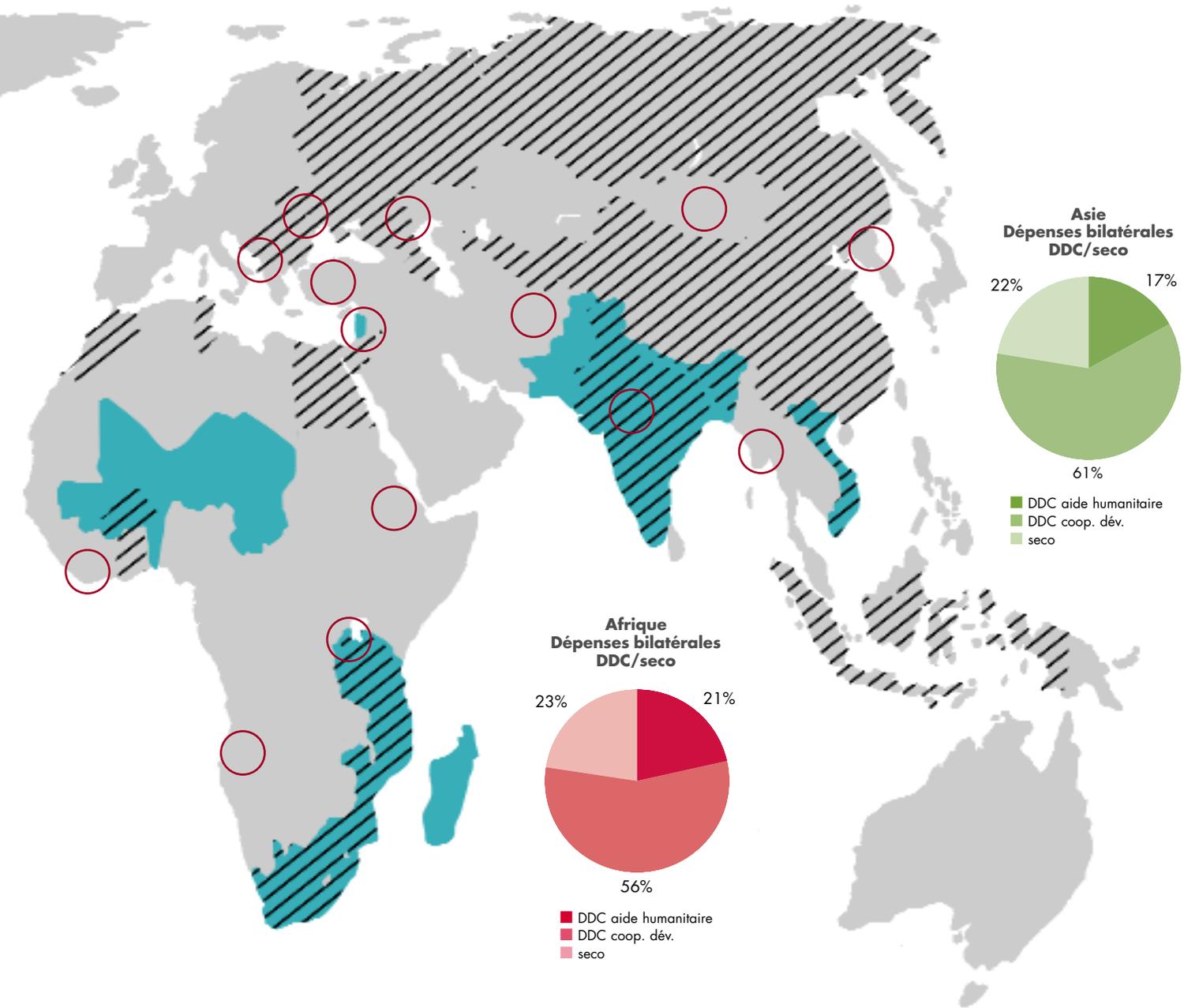
DÉPENSES BILATÉRALES DDC/SECO ET APD

Tableau 4
Répartition géographique des dépenses DDC/seco 2002 (mio fr.)

	DDC aide hum.	DDC dév. et Est	seco dév. et Est	Total DDC/seco	APD 2002
Afrique	59.1	153.7	62.2	275.0	291.0
Mozambique	0.6	20.2	10.5	31.2	33.6
Tanzanie	2.5	18.5	8.1	29.0	30.0
Burkina Faso	0.8	16.7	6.3	23.7	24.8
Niger	0.0	13.8	-	13.8	13.9
Tchad	0.3	11.7	-	12.0	12.1
Mali	0.1	10.6	1.2	11.9	12.2
Ghana	0.2	0.7	10.7	11.5	11.6
Afrique du Sud	0.4	8.3	0.7	9.4	9.5
Madagascar	1.2	7.5	-	8.8	9.2
Angola	8.2	0.1	-	8.2	9.2
Bénin	0.4	7.7	-	8.1	8.2
Égypte	-	1.7	4.7	6.4	6.7
Congo (R.D.)	5.6	0.5	-	6.1	6.8
Soudan	5.7	0.4	0.0	6.1	8.0
Rwanda	2.3	3.7	-	6.0	6.1
Sénégal	0.1	5.4	-	5.5	6.1
Côte d'Ivoire	1.7	0.5	2.5	4.7	5.0
Sierra Leone	4.5	-	-	4.5	4.6
Cameroun	0.1	3.7	0.0	3.9	4.6
Burundi	3.7	0.0	-	3.8	3.8
Érythrée	2.7	0.0	-	2.7	3.4
Éthiopie	1.6	1.1	-	2.7	3.3
Liberia	2.6	-	-	2.6	2.6
Autres pays	9.0	8.5	2.3	19.8	21.5
Régions et non ventilé	4.8	12.4	15.3	32.5	34.1
Amérique latine	14.0	82.1	22.1	118.2	125.9
Bolivie	0.5	14.8	5.0	20.3	20.8
Pérou	3.2	12.0	0.6	15.8	16.9
Colombie	4.3	3.4	3.3	10.9	12.6
Équateur	0.1	9.1	-	9.2	9.8
Nicaragua	0.8	8.3	-	9.0	9.6
El Salvador	1.5	4.6	-	6.1	6.3
Haïti	0.1	3.5	-	3.6	4.1
Brésil	1.7	1.4	0.3	3.4	4.3
Honduras	0.0	2.7	-	2.7	2.7
Guatemala	-	2.0	0.3	2.4	2.7
Autres pays	1.5	5.8	1.3	8.6	9.6
Régions et non ventilé	0.5	14.4	11.3	26.2	26.4
Asie	49.3	176.1	65.1	290.4	293.3
Inde	1.6	32.2	7.0	40.8	36.7
Népal	1.9	20.4	-	22.3	22.4
Kirghizistan	0.0	9.0	12.3	21.3	21.5
Bangladesh	0.9	19.9	0.0	20.7	21.0
Afghanistan	16.9	2.9	-	19.9	20.6
Viêt-nam	0.4	13.1	5.5	19.0	19.3
Chine	2.0	2.5	11.9	16.4	16.6
Pakistan	0.2	15.1	-	15.4	15.4
Palestine	2.1	8.7	-	10.8	12.8
Indonésie	2.1	4.0	3.5	9.6	9.8
Azerbaïdjan	0.2	0.3	8.0	8.6	8.8
Tadjikistan	1.5	5.4	1.1	8.0	8.1
Bhoutan	-	6.9	-	6.9	7.0
Géorgie	3.8	2.5	0.0	6.2	7.0
Corée du Nord	1.4	3.9	-	5.3	5.3
Cambodge	0.4	4.4	-	4.8	5.0
Ouzbékistan	0.3	0.7	3.8	4.8	5.3
Sri Lanka	3.2	1.1	-	4.3	4.8
Irak	3.8	-	-	3.8	3.8
Arménie	1.0	2.5	-	3.5	3.6
Autres pays	5.4	7.6	2.1	15.2	15.2
Régions et non ventilé	-	12.9	9.9	22.8	23.0



	DDC aide hum.	DDC dév. et Est	seco dév. et Est	Total DDC/seco	APD 2002
Europe	64.2	64.2	39.0	167.4	127.1
Russie	14.4	5.0	6.3	25.7	
Bosnie-Herzégovine	0.5	10.9	7.0	18.3	24.6
Albanie	0.3	5.8	7.4	13.5	14.4
République tchèque	9.9	-	0.0	9.9	
Macédoine	0.9	4.2	4.1	9.2	9.7
Bulgarie	0.3	7.9	-	8.2	
Roumanie	0.1	6.6	-	6.8	
Ukraine	0.8	3.9	1.5	6.2	
Slovaquie	4.0	0.0	0.1	4.1	
Autres pays	22.1	5.2	-	27.3	15.4
Régions et non ventilé	10.8	14.8	12.6	38.3	63.0
Non ventilé par continent	99.6	163.5	53.6	316.7	347.6
Total 2002	286.2	639.5	242.0	1167.7	1184.9
Total 2001	231.3	623.7	205.0	1060.0	1088.2



-  16 priorités de l'aide humanitaire de la DDC
-  17 pays prioritaires et 4 programmes spéciaux de la coopération au développement de la DDC
-  28 pays prioritaires et importants du sec (16 pays en développement et 12 pays en transition)

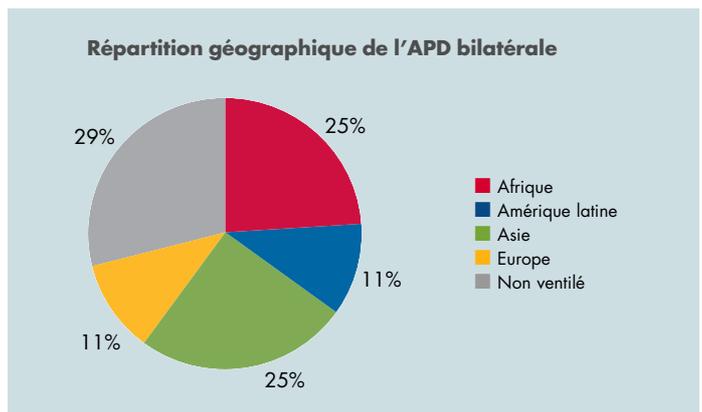


Tableau 5
Aide humanitaire
de la DDC 2002
(mio fr.)

	Contributions générales	Contributions spécifiques	Aide alimentaire	Total
Organisations internationales	30.0	44.2	19.7	93.8
Programme alimentaire mondial (PAM)	1.5	14.4	18.9	34.8
Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR)	13.5	14.8	-	28.3
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	11.8	0.6	-	12.5
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA)	2.0	3.7	-	5.7
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)	-	2.3	-	2.3
Autres organisations internationales	1.1	8.3	0.8	10.2
Organisations de la Croix-Rouge internationale	68.8	23.2	-	92.0
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	68.8	19.6	-	88.4
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCROR)	-	3.6	-	3.6
ONG suisses	-	75.4	12.0	87.4
Actions directes du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)	-	42.6	0.3	42.9
Total aide humanitaire 2002	98.8	185.4	32.0^{a)}	316.2
Total aide humanitaire 2001	96.5	132.3	31.0	259.9

a) Ce montant comprend 18 mio fr. pour les produits laitiers suisses et 14 mio fr. pour les céréales.

Suite aux inondations en Europe (Allemagne, Autriche, Tchéquie, Slovaquie et Russie) et en Asie du Sud-Est en été 2002, un crédit supplémentaire de 50 millions de francs a été accordé à l'aide humanitaire. Plus de la moitié de ce montant a été utilisé pour des actions directes avec les autorités civiles dans les pays concernés.

Tableau 6
Interventions du
Corps suisse
d'aide humanitaire
(CSA) 2002

Domaines de spécialisation	Afrique		Amérique latine		Asie		Europe		Non ventilé ^{a)}		Total	
	Total inter- ventions	dont second- ments ^{b)}	Total inter- ventions	dont second- ments								
Logistique	26	15	3	-	16	2	42	4	19	-	106	21
Construction	20	10	4	-	17	10	39	5	8	-	88	25
Médecine	26	2	-	-	1	1	15	-	7	-	49	3
Eau potable/hygiène	6	5	-	-	4	4	10	-	2	-	22	9
Écologie	1	1	-	-	-	-	-	-	2	-	3	1
Communications	1	-	6	-	3	-	7	-	4	-	21	-
Prévention	4	-	-	-	1	-	1	-	24	-	30	-
Information	-	-	-	-	1	-	6	-	1	-	8	-
Environnement/nucléaire, biologique, chimique (ABC)	-	-	-	-	2	-	11	-	3	-	16	-
Sauvetage	-	-	-	-	6	-	9	-	19	-	34	-
Total interventions	84	33	13	-	51	17	140	9	89	-	377	59
Total jours d'intervention	9'716	5'182	1'588	-	3'779	1'499	9'992	558	3'297	-	28'372	7'239

a) Non ventilé: contrats portant sur des travaux réalisés en Suisse en relation avec des projets à l'étranger.

b) Secondments: mise à disposition de membres du CSA à des organisations internationales.

Tableau 7

Coopération au développement bilatérale de la DDC par secteurs 2002 (mio fr.)

	Agriculture	Eau, infrastructures, transport	Environnement	Santé, population	Éducation, arts, culture	Secteur privé, secteur financier	Gestion du secteur public	Multisectoriel	Total
Afrique	21.9	22.5	5.7	24.4	18.9	6.9	12.0	41.5	153.7
Mozambique	1.2	6.2	1.0	2.3	0.4	0.1	2.8	6.3	20.2
Tanzanie	1.3	5.7	0.0	8.5	0.1	0.1	0.4	2.4	18.5
Burkina Faso	0.3	3.1	0.0	0.2	2.9	1.9	1.2	7.0	16.7
Niger	3.3	2.7	0.0	0.2	0.7	0.1	0.9	5.9	13.8
Tchad	1.4	2.8	-	1.6	0.0	0.1	0.0	5.7	11.7
Mali	2.5	0.7	0.4	1.6	0.2	1.9	1.8	1.5	10.6
Afrique du Sud	-1.2	0.9	0.0	0.5	3.6	-0.2	2.5	2.1	8.3
Bénin	0.2	-0.4	0.0	1.5	3.5	0.9	-0.1	2.1	7.7
Madagascar	7.2	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	-	0.3	7.5
Rwanda	0.1	0.1	0.0	1.5	0.3	0.0	0.8	0.9	3.7
Amérique latine	18.8	7.2	10.4	4.2	8.8	13.7	4.8	14.2	82.1
Nicaragua/Amérique centrale	6.3	2.0	1.1	0.0	0.8	2.3	1.1	3.2	16.9
Bolivie	2.6	0.0	1.2	0.7	1.4	4.7	1.4	2.8	14.8
Pérou	2.4	1.7	0.9	0.8	2.4	2.4	-0.2	1.6	12.0
Équateur	2.1	0.0	1.4	0.4	0.1	2.1	0.4	2.5	9.1
Asie	35.9	22.2	19.8	6.4	22.2	12.0	10.5	23.0	152.0
Inde	11.9	0.1	5.6	0.4	1.7	6.4	0.7	5.3	32.2
Népal	3.3	8.6	2.1	1.1	1.4	1.0	0.9	2.0	20.4
Bangladesh	4.5	5.1	0.2	0.8	5.6	1.8	-	1.9	19.9
Pakistan	3.2	1.5	2.9	0.0	3.1	0.3	1.7	2.3	15.1
Viêt-nam	1.1	3.8	3.1	0.2	1.6	0.6	2.3	0.4	13.1
Palestine	-	0.0	0.8	0.3	3.9	-	-	3.7	8.7
Bhoutan	2.9	0.6	0.0	0.0	2.6	-	0.4	0.3	6.9
Europe	1.6	-	0.1	-	1.3	0.0	-	1.0	4.0
Non ventilé par continent	4.8	3.7	15.7	10.6	10.0	5.1	4.2	95.1	149.2
Coopération au développement bilatérale de la DDC 2002	82.9	55.6	51.7	45.7	61.1	37.7	31.5	174.7	540.9
Coopération au développement bilatérale de la DDC 2001	76.8	62.2	49.4	54.3	54.1	46.4	28.9	152.1	524.1

Ce tableau montre la répartition des ressources pour des projets et programmes de coopération au développement dans les 17 pays et régions prioritaires et dans les 4 programmes spéciaux de la DDC. Les pays prioritaires de la DDC sont des partenaires de longue date, avec lesquels des programmes de collaboration sont développés pour plusieurs années. Ils constituent un cadre de référence pour les orientations sectorielles des activités.

Outre les secteurs présentés dans ce tableau, la DDC concentre ses activités sur cinq thèmes prioritaires: prévention et résolution des conflits, bonne gouvernance, promotion des revenus, justice sociale et utilisation durable des ressources naturelles. Il est prévu de publier à l'avenir des indicateurs quantitatifs de suivi des objectifs thématiques de la DDC, actuellement en préparation.

Tableau 8
Coopération du seco avec les pays en développement par instruments et par continents 2002 (mio fr., dépenses effectives)

Instruments	Afrique	Amérique latine	Asie	Europe	Non spécifié	Total
Mesures de désendettement	0.1	-	-	-	0.7	0.7
Aides à la balance des paiements	24.7	0.1	-	-	0.1	24.8
Financements mixtes	5.8	1.2	2.0	-	0.0	9.1
Promotion commerciale	4.5	6.2	5.9	-	13.3	29.9
Mesures destinées à favoriser l'engagement de ressources du secteur privé	19.4	14.6	28.7	-	11.3	73.9
Produits de base	7.5	-	0.9	-	0.7	9.1
Infrastructure, études et autres	0.1	-	-	4.0	0.2	4.4
Total 2002	62.1	22.1	37.5	4.0	26.3	152.0
Total 2001	40.0	6.2	19.1	0.0	42.7	108.0

Le continent d'intervention prioritaire de la coopération économique et commerciale du seco demeure l'Afrique, suivie par l'Asie et l'Amérique latine. Au cours des dernières années, en particulier depuis l'introduction de la stratégie 2002-2006, l'accent a été mis sur la concentration géographique. D'ici 2006, le seco concentrera 80% de ses moyens en faveur de 16 pays prioritaires du Sud. Parallèlement, les projets régionaux continueront d'être mis en œuvre, notamment dans les domaines de la promotion du commerce et des investissements où ils ont souvent plus d'impact que des projets spécifiques dans des pays pris isolément.

Graphique 3
Coopération du seco avec les pays en développement par instruments 2002

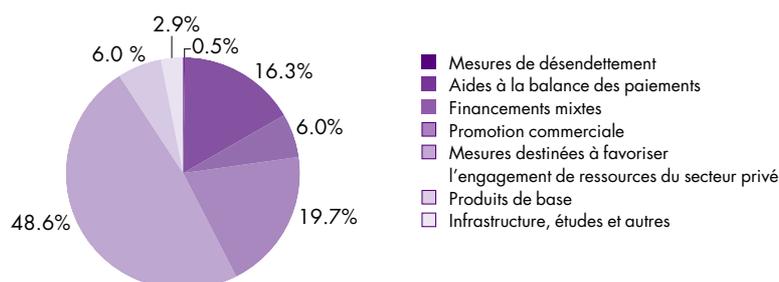


Tableau 9
Coopération DDC/seco avec l'Est et la CEI par secteurs et régions 2002 (mio fr.)

DDC coopération technique	Europe centrale	Europe du Sud-Est	CEI ^{a)}	Non spécifié	Total
Politique et organisation de l'État	0.0	9.0	4.3	0.1	13.5
Économie/Formation	0.0	4.9	3.6	0.0	8.5
Sciences/Culture	0.0	6.9	2.6	3.4	13.0
Agriculture	0.0	5.6	3.6	-	9.2
Santé/Affaires sociales	0.0	9.8	4.0	-	13.8
Énergie/Environnement	0.0	6.0	7.6	0.4	14.0
Autres secteurs	0.1	14.6	8.0	3.9	26.6
Total DDC 2002	0.2	56.7	33.7	7.9	98.5

seco coopération financière	Europe centrale	Europe du Sud-Est	CEI ^{a)}	Non spécifié	Total
Énergie	-	18.0	0.1	-	18.1
Environnement	-	7.2	3.3	0.0	10.6
Infrastructure	-	6.9	10.8	1.0	18.7
Secteur financier	0.0	1.5	11.6	1.1	14.2
Commerce	0.1	0.2	3.6	5.6	9.4
Promotion des investissements	-	1.1	8.4	3.4	13.0
Autres secteurs	-	3.5	2.5	0.6	6.6
Total seco 2002	0.1	38.4	40.3	11.7	90.5

Total DDC/seco 2002	0.3	95.2	74.0	19.5	189.1
Total DDC/seco 2001	9.5	119.1	45.0	26.5	200.1

a) Communauté des États indépendants

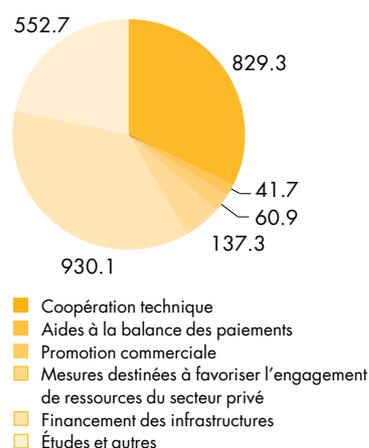
La DDC et le seco collaborent pour définir des projets dans le domaine de la coopération technique et financière avec les pays de l'Europe de l'Est et la CEI. Les moyens de financement sont engagés sous la forme de crédits-cadres communs.

La DDC utilise ses moyens pour la réalisation de programmes et de projets en vue de faciliter le passage à la démocratie, à l'État de droit ainsi qu'à une économie de marché sociale. Le soutien au développement des structures étatiques, à la décentralisation, aux petites et moyennes entreprises, à la réforme de la santé et la gestion durable des ressources naturelles figurent parmi les priorités.

Le seco s'oriente principalement vers les secteurs de l'énergie et de l'infrastructure, le développement du secteur privé ainsi que la promotion du commerce et des investissements.

Graphique 4
Coopération DDC/seco avec l'Est et la CEI par instruments (mio fr.)

Total des engagements à fin 2002



Versements 2002

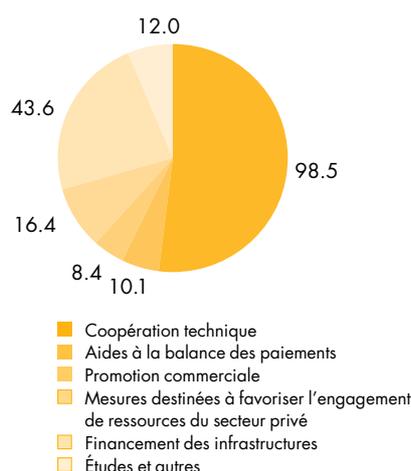


Tableau 10
Collaboration
DDC/seco avec les
ONG suisses 2002
(mio fr.)

ONG	Contributions de pro- gramme	Mandats spécifiques			Total
		DDC aide humanitaire	DDC dév. et Est	seco	
Intercooperation	–	0.0	43.2	0.7	44.0
Helvetas	11.3	–	23.1	1.2	35.6
Swisscontact	5.7	–	17.5	0.7	23.9
Programme des volontaires UNITE	11.2	–	2.9	–	14.0
Croix-Rouge Suisse	3.2	6.5	2.2	0.3	12.2
Swissaid	6.0	–	1.0	0.3	7.3
Caritas Suisse	3.3	1.3	2.5	–	7.1
Terre des Hommes	2.3	3.4	0.6	–	6.2
Entraide protestante suisse (EPER)	3.4	1.4	0.8	–	5.6
Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)	2.3	0.2	1.9	–	4.4
Pain pour le prochain	1.5	–	2.7	–	4.2
Fédération genevoise de coopération (FGC)	3.5	–	–	–	3.5
Action de Carême	2.8	–	–	–	2.8
Fondation Éducation et Développement	–	0.0	2.6	–	2.6
Fondation Kantha Bopha	–	–	2.4	–	2.4
Centre d'information, de conseil et de formation (CINFO)	–	0.0	2.1	–	2.1
Medair	–	1.9	0.0	–	1.9
Pro Natura	–	–	1.8	–	1.8
Cimera	–	–	1.7	–	1.7
Union Mondiale ORT	–	–	1.6	–	1.6
Fondation Village d'enfants Pestalozzi	1.2	–	0.3	–	1.5
Médecins sans Frontières (MSF)	–	1.1	0.3	–	1.4
Vétérinaires Sans Frontières Suisse	–	1.3	0.1	–	1.4
Fondation suisse pour la paix	–	–	1.2	–	1.2
Fondation sociale suisse du Nord-Cameroun	–	–	1.1	–	1.1
Armée du Salut	–	0.2	0.9	–	1.1
Fondation Hirondelle	–	0.8	0.2	–	1.0
Autres ONG	3.5	1.6	9.2	0.9	15.3
Total	61.2	19.8	123.8	4.0	208.9

Ce tableau fournit une vue d'ensemble de la collaboration de la DDC et du seco avec les organisations non gouvernementales suisses, que ce soit sous la forme de contributions aux programmes des ONG ou de mandats confiés pour des tâches spécifiques (gestion de projets, études, recherches, etc.).

Dans les années à venir, les statistiques couvriront également la collaboration avec les multiples partenaires de la DDC et du seco – suisses, internationaux ou locaux – pour la réalisation des programmes et projets de coopération ou pour les interventions à caractère humanitaire.

Intitulée «Visages de l'aide humanitaire», la journée annuelle de l'**Aide humanitaire** en mars à Montreux a été l'occasion de présenter les divers aspects de l'action humanitaire de la Suisse. Un film vidéo, intitulé «Vivre la solidarité», a été présenté pour la première fois au public à cette occasion.

En août a eu lieu à Zurich la conférence annuelle de la **coopération au développement** qui avait cette année pour thème le Pérou. La conférence a réuni des hôtes de haut rang en provenance du Pérou et des représentants de la DDC et du seco. Les participants ont notamment relevé le potentiel d'une bonne coopération au développement avec les pays andins.

Le «**7^e Focus Europe de l'Est**», conférence annuelle de la Confédération sur la coopération avec l'Europe de l'Est, s'est déroulé en novembre à Bienne. Le conseiller fédéral Joseph Deiss a évoqué avec Goran Pitic, ministre serbe pour les relations économiques internationales, et Daniela Bartos, ministre roumaine pour la santé et la famille, le chemin semé d'embûches de l'Europe du Sud-Est vers la démocratie et l'économie de marché.

Impressum

Éditeurs

Direction du développement et de la coopération (DDC),
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE),
3003 Berne, Tél.: 031 322 44 12, Fax: 031 324 13 48
Internet: www.ddc.admin.ch, E-mail: info@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (seco),
Département fédéral de l'économie (DFE),
3003 Berne, Tél.: 031 322 56 56, Fax: 031 322 56 00
Internet: www.seco.admin.ch, E-mail: info-et@seco.admin.ch

Rédaction/coordination: Catherine Vuffray, DDC

Textes et réalisation: Medianovis AG, Kilchberg

Statistiques: Christiane Sollberger, DDC

Catherine Graf Lutz, DDC

Photos: Panos Pictures: pages 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Keystone: page de couverture, page 11

DDC, seco: page 3

Le rapport annuel est disponible en français, allemand, italien et anglais. D'autres exemplaires peuvent être commandés à info@deza.admin.ch ou au tél. 031 322 44 12

ISBN 3-03798-048-6

6.03 9 000 97725/2